## L'ART MUSICAL

REVUE MENSUELLE

BOITE POSTALE 2181

TELEPHONE " MAIN 1080 "

LA CIE DE PIANOS PRATTE, PROPRIET-IRE

1676, rue Notre-Dame.

CONDITIONS D'ABONNEMENT (PAYABLE D'AVANCE):																	
CANADA ET	ET/	ATS	-UN	ıs				٠.	٠							٠.	\$1.00
WONTREAL	LIV	RAIS	ON	A C	MO	ICIL	E)			••	٠.					 	1 15
ETRANGER	• •	• •		• •	• •												1 25
LE NUMERO	٠.,	• •	•••	••	••	• •	• •	••	٠.	••	• •	- 1		٠.	•••	 ٠.	10 CTs

On demande des agents dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, pour la vente au numéro, les abonnements et les annonces de L'ART MUSICAL. S'adresser au No 1615 rue Notre-Dame, ou écrire à L'ART MUSICAL,

Boîte Postale 2181.

M. C. O. Lamontagne a pris la rédaction de L'Art MUSICAL.

Le prix de l'Art Musical, au numéro, est maintenant de dix cents. Le mois dernier, notre tirage a été de 5,000 exemplaires et l'édition en est déjà à peu près épuisée.

Certains faits récents nous ont porté à réfléchir bien sérieusement sur la façon dont on traite les artistes, dans notre pays, et nous venons faire part, à nos lecteurs, du résultat de ces réflexions, espérant qu'il suffira de mettre le doigt sur la plaie pour qu'il s'organise sans retard une campagne active contre un état de choses déplorable.

On adore chez nous faire de la bonne musique . . . gratis et pro Deo, et on se pique d'être connaisseur dans cet art; mais s'il est question d'engager à bons écus sonnants un chanteur, un pianiste, un instrumentiste quelconque, vite, on rentre ses goûts, on s'indigne contre ces misérables qui osent réclamer une rémunération, ne sachant ou ne voulant pas saire de l'art pour l'art, et l'on croit avoir fait preuve de bonne volonté, avoir bien mérité de la patrie, en cherchant à organiser, sans frais, une soirée musicale.

Le même procédé est en vogue lorsqu'il s'agit de concerts; si l'entrée est gratuite, le public s'y jette avec un empressement des plus louable; s'il faut payer, au contraire, on oublie sans regret cette belle passion qu'on aime tant à vanter.

Ce qui précède nous amène tout naturellement à dire ceci : il est peu délicat, pour ne pas dire plus, de demander à un musicien de donner ses services sans compensation, et on a tellement abusé de la chose que c'est pour ainsi dire entré dans nos mœurs aujourd'hui. Eh bien, nous allons attaquer ce travers et le déraciner, si possible ; ce sera le salut de ce qui pourra devenir un jour notre art national!

Croyez-vous encourager un artiste qui a fait des sacrifices dans le but de se perfectionner, des dépenses pour se procurer des professeurs capables, en le requérant à titre d'ami, ou autre, de bien vouloir prendre part à un concert d'adieu, à une cérémonie de mariage, à une soirée musicale, à mille autres fonctions dont on ne se fait pas d'idée ?

Est-ce par ce moyen qu'on engagera les nôtres qui étudient en Europe à venir se fixer parmi nous? Alors surtout que sur le vieux continent on les habitue à des procédés de délicatesse extrême en ces matières ?

Qui de nous ira, pour prendre une comparaison terre à terre, demander à son épicier, fut-il son meilleur ami, de lui fournir gratuitement sa farine, son sucre, ou toute autre marchandise?

Le cas du musicien est analogue; son talent, son savoir, c'est son capital, son gagne-pain, et cependant on ne se gêne guère de lui en demander gratuitement une partie. Corrigeons-nous! Sachons apprécier pratiquement (pécunairement) nos artistes, habituons-nous à les considérer au point de vue mercantile et l'on verra bientôt se développer, parmi nous, un centre musical d'où émergeront des musiciens dont nous pourrons nous glorifier.

Nous serions heureux de voir s'accentuer davantage, dans notre société montréalaise, le goût des soirées musicales, autrement dit récitals, telles qu'on en donne continuellement dans les salons, à Paris et à Londres. Au lieu de donner un bal, on engage quelques artistes, on prépare un concert d'œuvres choisies, et les invités s'instruisent tout en s'amusant. La portée d'un pareil mouvement serait considérable dans une ville comme la nôtre; ce serait un puissant aiguillon pour ceux qui se consacrent à l'étude de la musique, et cela crécruit une rivalité qui finirait par produire des résultats heureux.

Certaines personnes sont venues se plaindre à notre bureau qu'un agent aurait perçu des abonnements pour un journal dont elles n'auraient pas encore reçu d'exemplaire, depuis deux mois que le fait s'est passé. Nous ne pouvons que demander au public de ne pas laisser surprendre ainsi sa bonne foi sans savoir si les propriétaires sont responsables ou non. Dans le cas de doute, il serait préférable de ne pas effectuer de paiement avant la livraison du journal pendant un temps donné.

Quant à L'Arr Musical on peut obtenir des renseignements sur son compte de n'importe quel curé ou communauté religieuse.

Dans le Monde Musical, du 30 août dernier, M. A. Mangeot, le distingué rédacteur de cette revue, a attaqué vigoureusement, sous le titre L'Art Musical aux Etats-Unis, l'attitude insensée du Musical Courier, de New-York, qui considère cette ville comme un centre artistique égal aux grands centres de l'Europe. Nous espérons que ce dernier a pris en sérieuse considération les remarques de son confrère européen.